



Polyculture élevage

bovins lait - bovins viande
ovins viande - porcs - volailles

Un système ouvert sur le territoire

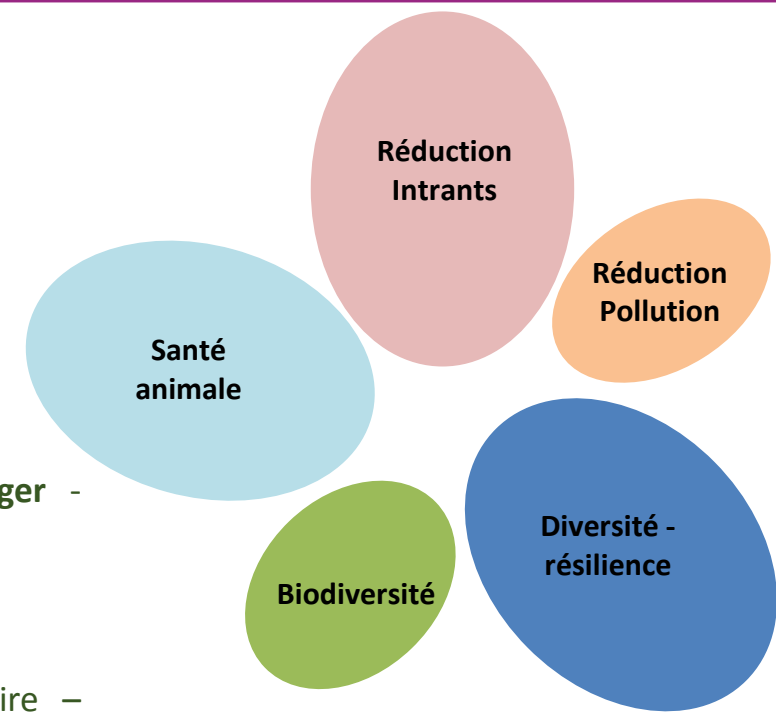


Ferme de Braquemont

- 380 ha de SAU
 - ↳ 230 ha en plaine : PP + 19 ha PT et cultures
 - ↳ 150 ha en montagne vosgienne
- 70 VL ➔ 380 000 l, 5 500 l/VL, 500 Kg concentrés/VL
- 20 VA Salers
- 800 brebis
- 6 000 volailles – 400 porcs plein air
- 1 directeur d'exploitation + 8 UMO salariés
- EBE hors main d'œuvre/PB : 48 % - Charges Op/PB : 35 %

Objectifs et fonctionnement du système

- Recherche autonomie territoriale : alimentaire et énergétique
- Maximisation du pâturage (tournant) par les ruminants
 - ↳ Economies de céréales sur ateliers bovins et ovin
 - ↳ Céréales aux porcs et volailles
 - ↳ Alternance des espèces animales sur les parcelles : réduction des traitements (médecines alternatives, porcs - volailles élevés sans traitements)
- Valorisation ressources du territoire :
 - ↳ Partenariats donnant/donnant : **Vaine pâture** chez voisins éleveurs - Pâturage de **dérobées et colzas trop développés** chez voisins céréaliers par animaux à forts besoins (brebis en lactation, agneaux à l'engraissement ou agnelles en croissance) - **Entretien verger** - Valorisation **estive** dans les Hautes-Vosges, surfaces communales
- Atelier de transformation viande bovine + porcine en **CUMA**
- Vente directe avec magasin de producteurs
- Production d'énergie : panneaux photovoltaïques – chauffe-eau solaire – production de plaquettes de bois
- Conversion **Agriculture Biologique** des Surfaces et ateliers Bovins depuis 2016



La taille des pétales dépend de l'importance donnée aux principes dans les prises de décision

Points Forts

- Maximisation du pâturage
- Valorisation d'une diversité de ressources du territoire
- Vente directe
- Production d'énergie

Points de Vigilance

- Exigeant en main d'œuvre
- Bonne entente avec voisinage indispensable
- Partenariats souvent non contractualisés

L'Agro-écologie apporte une diversité de ressources via des partenariats sur le territoire local. Elle permet de limiter le gaspillage et de se diriger vers une autonomie territoriale. Les produits parcourent le moins de kilomètres possible entre les lieux de production et de commercialisation.